

Note n° 30 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 23 juin 2017

Information des Solidaires départementaux

Solidaires 30 Gard poursuit sa mise en place et a retenu une réunion bimestrielle, une cotisation des isolé-e-s à 0,3% du revenu annuel imposable, une présentation de l'UNIRS 30 pour se faire connaître. Il prépare une conférence débat le 12 septembre avec Bernard Friot sur « *Le salaire à vie, un dispositif anticapitaliste* ».

Solidaires 33 Gironde, en intersyndicale avec CGT, FO et SUD, a discuté du CDCA et de notre présence. Les autres organisations appuieront notre demande d'y siéger. Elles préparent un courrier pour critiquer la première séance et proposer un représentant de l'intersyndicale pour le bureau du CDCA.

Réunion du « Groupe des 9 » le 19 juin + synthèse des réponses au questionnaire

Le matin, s'est réuni le groupe de travail « des neuf » sur le **financement de l'aide à l'autonomie**, avec un premier objectif de s'opposer à la priorité de M. Fragonard, Président du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA), de faire participer les investisseurs privés à l'aide à l'autonomie. Les neuf revendiquent une prise en charge des dépenses liées à l'aide à l'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale, mais il faudra préciser ce que nous entendons par « dépenses liées à l'aide à l'autonomie ». **Les neuf ont décidé de rédiger :**

- un historique et état des lieux du financement de l'aide à l'autonomie.
- un argumentaire montrant les avantages d'une totale intervention de la Sécurité sociale.
- un texte sur la place des retraité-e-s et de l'autonomie dans la société.
- une critique du texte du HCFEA sur le recours aux financements privés pour la perte d'autonomie.

L'après-midi, les neuf ont partagé leurs craintes communes des politiques envisagées contre les personnes retraitées, contre leur pouvoir d'achat du fait de l'augmentation programmée de 1,7 point de la CSG.

Elles ont discuté de nouvelles mobilisations. La lassitude des manifestations semestrielles a été évoquée, mais aussi ce qu'elles ont permis : d'exister en tant que regroupement de personnes retraitées mécontentes, de renforcer nos liens à l'intérieur « des neuf » nationalement et dans les départements, de trouver un écho dans la presse locale qui parle de nous et de nos revendications. Après discussion sur des modalités un peu différentes de mobilisations, **il a été décidé une nouvelle journée de mobilisation le jeudi 28 septembre 2017**, avec **conférence de presse** à Paris et **demande d'audience à l'Elysée** pour « porter » les réponses reçues à notre questionnaire, faire état de notre opposition à l'augmentation de 1,7 point de la CSG, et exiger une revalorisation des pensions.

Un courrier aux associations caritatives leur demandera comment elles perçoivent l'apport positif des retraité-e-s dans leur fonctionnement.

Des départements organisent un « colloque » comparable à celui tenu au CESE le 13 janvier, à Rouen, Marseille, Le Mans, Besançon (signalez-nous les autres initiatives !).

Prochaines réunions des 9 : le 11 septembre pour préparer le 28 septembre, le 22 septembre pour travailler sur les revendications et notamment le financement de l'aide à l'autonomie.

Synthèse des réponses au questionnaire

Le « Groupe des 9 » avait décidé de faire remplir son questionnaire jusqu'à fin mai. L'analyse des 12 000 réponses permet de cerner les personnes qui ont répondu :

- 1 sur 4 est en retraite depuis moins de 5 ans, 1 sur 2 depuis moins de 10 ans.
- La moitié touche une pension entre 1 000 et 2 000 € et près d'1 sur 4 entre 2 000 et 2 500 €.
- 4 sur 5 sont propriétaires de leur logement.
- 2 sur 3 vivent en couple.

Ces personnes jugent les conséquences des politiques de ces dernières années :

- Alors que 2 sur 3 estiment leur niveau de vie « tout juste à niveau », plus de 4 sur 5 pensent que leur situation s'est dégradée.
- Les mesures les plus importantes sont les hausses des prix (pour 7 sur 10), les impôts locaux, la hausse de TVA et la complémentaire santé (5 sur 10), la taxe de 0,3 % de la CASA (4 sur 10).
- Peu connaissent une personne en perte d'autonomie, mais quand c'est le cas, cela concerne, pour plus de la moitié, un parent.
- Plus de 9 sur 10 jugent insuffisante l'aide, que ce soit à domicile ou en établissement.
- Plus de la moitié constatent que le reste à charge pour la famille est compris entre 1 000 et 2 500 €.
- Plus de 4 sur 5 pensent que les politiques ont ignoré ou négligé les retraité-e-s.
- Bien plus de 9 sur 10 pensent qu'il faut agir et les personnes qui précisent la méthode d'action mettent en avant la manifestation.

Les Conseils Départementaux économisent

Selon l'Observatoire des dépenses sociales, les conseils départementaux ont fait des économies pour boucler leurs budgets menacés par la baisse de 3,4 milliards d'euros de dotation de l'Etat sur trois ans, mettant en danger de nombreuses associations de maintien à domicile. L'Observatoire national de l'action sociale précise que l'enveloppe de l'aide sociale n'a progressé que de 1,9 %, au lieu de 3 % les années précédentes, pour atteindre 36,8 milliards d'euros. Les conséquences de ce désengagement de l'Etat sont :

- La hausse des tarifs de maisons de retraite... dont le taux d'occupation baisse car des personnes âgées ne peuvent plus payer.
- Le verrouillage des coûts, qui a mis en grande difficulté de nombreuses associations.

Annonce ou alerte ?

L'EHPAD du Val de Brion à Langon (Gironde) a envoyé une lettre aux familles sur le déficit budgétaire qui va réduire certains soins aux personnes âgées, ne pas lever chaque jour les plus dépendant-e-s, laisser en tenue de nuit les personnes levées au fauteuil, écourter les temps de toilette... Menace réelle ou alerte pour éviter d'en arriver là ?

Ces associations s'inquiètent de la loi d'adaptation de la société au vieillissement qui se met en place et qui « *change bien des choses, comme la convergence des tarifs et le problème du déficit structurel de beaucoup d'associations d'aide à domicile qui ne pourront plus voir ce déficit épongé par les départements* ».

Les retraité-e-s grecs pressuré-e-s

Près de 12 000 personnes ont défilé le 17 mai à Athènes pour manifester leur refus de nouvelles mesures de rigueur. La Grèce et ses créanciers ont conclu un accord de réduction des dépenses du pays de 2 % du PIB entre 2019 et 2020, soit 3,6 milliards d'euros.

Pour la quatorzième fois depuis 2010, il est question de pressurer les personnes retraitées, de diminuer de 18 % les pensions de près d'un million de retraité-e-s.

Selon les chiffres officiels fournis par le ministère grec des finances, la pension moyenne en Grèce s'élève à 833 € et a chuté de près de 40 % depuis 2010. L'allocation de solidarité EKAS pour les retraites inférieures à 700 € doit être progressivement supprimée d'ici à 2019.

Il est plus facile de couper dans les pensions que de trouver de l'argent en luttant contre la corruption et l'évasion fiscale !



Chiffres clés du privé

Chaque année, la CNAV, caisse la plus importante, de base du privé, publie ses [chiffres clés](#).

Ces statistiques montrent des évolutions normales, mais aussi les conséquences du recul de l'âge de départ :

- **Augmentation (+1,2 %) du nombre de retraité-e-s** qui dépassent les 14 millions, 7,8 millions de femmes et 6,3 millions d'hommes.
- **Âge moyen en hausse** légère d'un mois : 73,9 ans en 2016.
- **La pension de base augmente** de 4 € et s'élève en moyenne à 1 041 € (sans la complémentaire qui s'ajoute), car les nouveaux retraité-e-s ont eu de meilleures carrières que les personnes âgées qui décèdent.
- **Mais les inégalités se creusent**, le nombre de personnes ayant droit au minimum contributif (pension inférieure à 1 146,29 €) augmente de 0,5 %, 0,3 % pour les hommes et 0,6 % les femmes, davantage pénalisées.
- **Augmentation de 2,1 % des dépenses** en 2016 (112,9 milliards d'euros) après celle de 2,3 % de l'année précédente.
- **Diminution de 6,6 % du nombre de nouveaux retraité-e-s** (613 506), à cause du recul de l'âge de départ à 62 ans.
- **Doublement du nombre de retraites progressives**, avec le maintien d'une activité à temps partiel : 8 895 en 2016 contre 3 871 en 2015, un moyen d'amortir le recul de l'âge de départ.

L'aide financière à sa famille

Un sondage Opinionway, pour la mutuelle d'épargne et de retraite Carac, mesure l'entraide financière en famille :

- Pour 86 % des sondé-e-s, l'entraide familiale est une évidence.
- 7 personnes sur 10 ont apporté une aide moyenne mensuelle de 154 € à un membre de leur famille : frères et sœurs à 76 %, parents à 53 %, enfants à 50 % (pour un montant de 194 €). Les raisons concernent les problèmes financiers, un moment difficile (divorce, perte d'emploi, ...), l'avenir de ses enfants (études supérieures, permis de conduire, premier achat immobilier).

Congrès Solidaires à St Briec

Les retraité-e-s Solidaires y étaient, officiellement par la présence de deux camarades, et aussi par bien d'autres dans la délégation de leur Solidaires local ou leur organisation nationale. Notre intervention lors du rapport d'activités a souligné les mérites du groupe des neuf et la nécessité pour les structures nationales de fidéliser leurs retraités.

Mobilisation générale des retraitées et retraités le 28 septembre